

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

LE DECRET DU PREMIER MINISTRE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES.

N° 104 /PCM/MI.

SOMMAIRE :

NOMINATION

LE PREMIER MINISTRE

VU la Loi N°59/3 du 15 Février 1959 portant Constitu-
tion de la République du Dahomey ;

VU la Loi N°59/16 ALD du 9 Juillet 1959 fixant la
liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey
dont la nomination des titulaires est faite par le PREMIER
MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement
entendu :

VU le Décret N°147/PCM/MI. du 17 Septembre 1959 nom-
mant Monsieur GUEDES, Commandant de Cercle de DJOUGOU par
Intérim ;

VU les nécessités de service ;

SUR proposition du Ministre de l'Intérieur ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

LE DECRET

- * * *

ARTICLE 1°.—Monsieur GUEDES Jean, Administrateur de la F.O.M.
7ème échelon, actuellement Commandant de Cercle de DJOUGOU
par Intérim est titularisé dans ses fonctions.—

ARTICLE 2°.—Le présent Décret qui prendra effet à compter
de la date de prise de service de l'intéressé sera enregis-
tré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

PAR LE PREMIER MINISTRE PORTO-NOVO, LE 20 AVRIL 1960
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

H. AGA

M. ROUNA.

AMPLIATIONS :

ORIGINAL.....1

J.O.R.D.....1

PRESIDENCE.....15

HAUT COMMISS-

SAIRE.....1

M.I.....5

RES.....1

CP/AM.....3

A.A.C.....1

A.D.....1